



150 millions d'euros en moins pour l'audiovisuel public, c'est la baisse que prévoit le projet de budget 2025 et qui alarme fortement la CGT de France Télévisions.

Une telle diminution de moyens aura forcément des conséquences catastrophiques. Moins de moyens cela signifie moins de journalistes et de technicien·nes sur le terrain ; moins d'espace pour une programmation démocratique et plurielle ; de nombreux projets impactés, avec forcément des répercussions sur le volume d'emplois.

## Des COM caducs

Les Commissions Culture et Finances de l'Assemblée nationale ont rendu un avis défavorable sur les Contrats d'Objectifs et de Moyens des entreprises de l'audiovisuel public. Ceux-ci doivent maintenant être renégociés.

Les budgets de transformation n'ont pas été intégralement versés en 2024. Un manque à gagner de 20 millions d'euros pour France Télévisions, ce qui va plonger l'entreprise dans le déficit dès cette année. Voilà la conséquence de la politique erratique de ce gouvernement.

## Indépendance sans moyens = dépendance au pouvoir politique

Le Parlement a finalement adopté le 20 novembre la modification de loi organique relative aux lois de finances, afin que le système en place d'affectation d'une fraction de la TVA au secteur public de la communication audiovisuelle puisse être maintenu au-delà de la fin de l'année 2024. Ceci permet d'éviter une budgétisation dangereuse pour l'indépendance de l'audiovisuel public, mais le pourcentage de TVA affecté à l'audiovisuel public sera cependant défini chaque année par le projet de Loi de Finances et sera donc lié aux choix du gouvernement.

D'autre part, la TVA est une taxe injuste qui frappe indifféremment chaque citoyen sans prendre en compte les différences de revenus. La CGT de France Télévisions continue à défendre un autre projet sur la base d'une Contribution Citoyenne Progressive selon les Revenus, plus protectrice et plus juste socialement.

## La holding, acte 3 ! En attendant l'acte 4 ?

Après les tentatives avortées de mars 2020 et d'avril 2024, la ministre de la Culture remet le couvert fin 2024 en pleine crise politique sur le budget. Le projet de fusion-holding de France Télévisions, Radio-France, l'INA et France Médias Monde est de nouveau relancé. Pour combien de temps ? Il sera en principe examiné la semaine prochaine en Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée nationale, et du 17 au 19 décembre en séance publique de l'Assemblée. Ce projet est inquiétant à la fois pour l'indépendance du service public audiovisuel mais également d'un point de vue éditorial.

Les fusions se font rarement à l'avantage des salarié·es et la CGT est en alerte face à la menace de diminution des effectifs, de dégradation des conditions de travail ainsi qu'aux renégociations de couvertures conventionnelles que cela pourrait entraîner. Car le danger d'une holding, c'est la création de nouvelles filiales pour y transférer les salariés par activité. Et sur ce sujet, les idées ne manquent pas : filiale de fabrication, filiale des fonctions support, filiale de l'information de proximité, etc.

**Face à l'impossibilité de construire un budget à l'équilibre en 2025, la Présidente de France Télévisions a même déclaré qu'une seule solution existe pour faire face : la fusion. Une démonstration qu'il s'agit bien d'un processus de rationalisation de l'audiovisuel public pour générer des économies, et en aucun cas pour le rendre plus fort.**

## Holding = perte de l'indépendance de gestion

Le projet dit Dati prévoit déjà la prolongation du mandat de la Présidente de France Télévisions jusque fin 2025, puis une bascule dans une holding au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et la désignation dans chacune des filiales d'une direction générale déléguée. Ainsi, les décisions ne se prendront plus dans notre entreprise, mais au-dessus de nous par un nouveau panel de cadres dirigeants. A moins que ce ne soit les mêmes, mais encore plus déconnectés des réalités de terrain.

L'audiovisuel public a un rôle primordial pour garantir une information indépendante et fiable. La CGT mettra tout en œuvre pour le soutenir et le renforcer, notamment dans la lutte contre la concentration des médias.

L'heure est donc à la mobilisation des salarié·es pour empêcher les mauvais coups du gouvernement avec la complicité de notre direction.

**Premier rendez-vous le 5 décembre**, à Paris et partout en France pour défendre les services publics et dire non à ces politiques d'austérité contre l'audiovisuel public. Car si le projet de loi holding-fusion tombe cette semaine pour la 3<sup>ème</sup> fois, nous ne sommes pas à l'abri d'un acharnement sur le même sujet avec un nouveau gouvernement.

[Carte des mobilisations ici](#) ➡

A Paris, RDV à 13h45 Place du Bataillon-du-Pacifique

Métro Bercy Ligne 6

Paris, le 3 décembre 2024